

# **Industrie du motorcycle et environnement: éléments et caractéristiques des véhicules à moteur à deux ou trois roues**

1993/0470(COD) - 18/05/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a modifié à une très large majorité la proposition de directive. Les amendements avaient déjà été adoptés par le Parlement européen lors de sa séance du 6 avril 1995.